

Charles-Yves Collet présente le projet de construction du tiers-lieu sur le campus Mazier (<https://sup.service.univ-rennes2.fr/article/tiers-lieux-sur-campus-mazier>)

La construction de ce tiers-lieu est un projet commun aux Universités Rennes 1 et Rennes 2 et a pour but de créer un espace de vie pour les étudiants, assurant des fonctions à la fois pédagogiques, culturelles, mais aussi sociales (en proposant un espace d'épicerie solidaire). Il prendra place dans le bâtiment de l'ancienne cafétéria. Après une phase d'identification des besoins auprès des usagers et des travaux nécessaires pour y répondre, le projet entre dans la préparation des travaux d'aménagement de l'espace, prévus pour juin 2021, pour permettre une ouverture du lieu aux étudiants et à tous les autres usagers dès la rentrée universitaire de septembre 2021.

Pour quelles raisons le projet d'un tiers-lieu sur le campus Mazier a été mis en place ? Quelle est l'origine du projet ?

Ch.-Y. C. C'est à la fois un besoin qui avait été identifié et une opportunité qui s'est présentée : nous avons bien identifié un besoin de lieu de vie pour les étudiants, lieu de vie qui n'existait pas. Nous étions confrontés à un vrai problème d'espace : nous n'en n'avions pas à proposer. Il n'était pas question ici de mauvaise volonté mais de manque d'espaces physiques. J'étais par exemple obligé de banaliser une salle de cours pour la transformer en local pour les associations étudiantes qui se sont créées, je devais répondre à leurs besoins, concrètement, il fallait donc choisir. Il y avait une véritable demande des étudiants autour de ce lieu de vie, et nous aussi, nous avions ce souhait là. L'opportunité s'est présentée avec la construction du restaurant universitaire sur le site, et donc la problématique du futur réaménagement de la cafétéria. Historiquement, il y a eu beaucoup d'idées qui n'étaient pas celle d'un tiers-lieu, comme par exemple une salle de musculation, des salles de cours, des bureaux pour les enseignants, ou encore basculer tous les services administratifs dans la cafétéria... Et finalement a émergé cette idée que c'était le bon lieu, de par sa position géographique au cœur du campus, ce qui est important, pour le transformer en un tiers-lieu. Le dernier élément qui a été déterminant est le fait que nous avons (Rennes 2 et Rennes 1) bénéficié de fonds de la région à hauteur de cinquante mille euros pour développer ce type de projet. Le tiers-lieu aura trois fonctions : une fonction pédagogique, une fonction culturelle et aussi une fonction d'épicerie sociale et solidaire, ce qui était également une vraie demande des associations étudiantes, demande que nous avons évidemment prise en compte.

Quel a été le rôle du Service Universitaire de Pédagogie (SUP) dans ce projet ? Qu'a-t-il pu apporter ?

Ch.-Y. C. Le rôle du SUP a été très important, même déterminant, car lorsque l'on m'a parlé des tiers-lieux, je ne voyais honnêtement pas ce que cela pouvait être concrètement. Je me suis donc renseigné sur ce qu'était un tiers-lieu, puis j'ai sollicité des personnes, dont Béatrice Quenault en charge de l'ESSCargo, et de fil en aiguille je suis arrivé au SUP et à Sylvie Gastineau [ingénieure pédagogique au SUP], qui a mis beaucoup d'enthousiasme dans le projet. Je pense qu'elle a été déterminante dans l'avancée et la dynamique du projet, elle y a cru dès le départ et pour moi cela a été un relais déterminant de par sa connaissance méthodologique dans le montage de projets et de par ses expériences, ses connaissances autour des tiers-lieux. Le projet n'aurait pas avancé aussi rapidement sans cela. Elle a également impliqué des usagers, je pense que tout le monde était satisfait, que ce soit du côté des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs, ou de tous les intervenants. Il est très clair que sans l'intervention du SUP le projet n'en serait pas là aujourd'hui. Il aurait mis beaucoup plus de temps à se construire tout simplement parce que nous n'avons pas les moyens humains sur le site du campus : nous sommes dépendants des services rennais. De plus, avec l'année que l'on connaît, ça n'était ni possible ni raisonnable d'envisager une avancée aussi rapide sur un projet comme celui-ci en nous laissant seuls à la manœuvre. Si le projet a réussi c'est donc grâce au SUP mais aussi grâce à la coordination de plusieurs services : la Direction des Ressources Immobilières (DRIm) est entrée dans le projet et est également très réactive. C'est un ensemble d'éléments qui font que tout le monde a travaillé dans la même direction et le projet a avancé assez rapidement, je trouve ça très satisfaisant.

Etienne Delprat [nouveau maître de conférence suivi par le SUP dans le cadre de son Projet Personnel Innovant] a aussi été impliqué au début du projet. Il nous a été utile dans le travail de conception de ce que pouvait être le tiers-lieu à Saint-Brieuc par des mises en garde et des points de vigilance, transmises grâce à son expertise et son expérience autour de la construction de tiers-lieux. Il nous a permis de clarifier et dire ce dont on parle et ce qu'un tiers-lieu ne doit justement pas être. C'est ça qui est intéressant dans ce projet : des personnes interviennent à un moment donné, apportent leur pierre à l'édifice puis d'autres personnes prennent le relais lorsque d'autres questions se posent. Les derniers à intervenir sont des membres du Centre de Ressources et d'Études Audiovisuelles (CREA) qui interviennent sur les aspects concernant l'aménagement audio-visuel et de l'espace.

Nous sommes également conscients qu'il s'agit d'un projet qui va vivre dans le temps, et ce qui va être proposé en septembre 2021, après l'analyse des usages, évoluera par l'apport d'autres aménagements, d'autres mobiliers, etc. Ça n'est pas quelque chose de figé, le tiers-lieu va évoluer par rapport aux usages que nous allons constater et des demandes des usagers. Il faudra donc être à leur écoute. Pour nous c'est un projet qui est structurant pour la vie étudiante et important pour la vie du campus. Il y a aussi d'autres projets, comme celui d'un jardin partagé juste à côté du tiers-lieu : nous espérons ainsi dynamiser cette vie étudiante. L'idée est de faire en sorte que le campus soit un lieu accueillant pour les étudiants, qui ne restaient pour la plupart pas sur le campus après leurs cours, par manque de lieu, alors que grâce au tiers-lieu les étudiants pourront rester, y discuter, y rencontrer des personnes de manière confortable, avec un jardin, des arbres... quelque chose qui serait agréable à vivre. On veut apporter un peu de chaleur, que cela devienne un lieu de vie pour les étudiants qui auront plaisir à y rester. Je me félicite du projet et je félicite l'implication des services rennais, du SUP principalement mais aussi de la DRIM, du CREA, du service culturel... Je m'aperçois que quand il y a un beau projet, les gens s'y intéressent et font preuve d'un véritable enthousiasme collectif.

Pour découvrir plus en détail ce projet, consultez la page "Tiers-lieux" (<https://sup.preprod.univ-rennes2.fr/projets/tiers-lieux>) du site.